



Déclaration liminaire CSA FA

Paris, le 28 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

A titre préliminaire, l'UNSA-AAF tient à remercier l'administration qui a répondu positivement à sa demande en créant cette nouvelle instance qu'est le CSA Forêt Agriculture. Les sujets relatifs aux politiques publiques Forêt et Agriculture pourront ainsi y être débattus et traités.

Avant d'aborder les points de l'ordre du jour, nous souhaitons faire un point sur l'ambiance dans les services en charge de la forêt et de l'agriculture et porter à votre connaissance le marasme ambiant et le mal être des agents qui sont au mieux en perte de sens de leurs tâches et bien souvent ressentent un profond sentiment d'abandon et d'incompréhension de la part de leurs donneurs d'ordres.

Dans les Services d'Économie Agricole des DDT(M), la mise en place de la nouvelle programmation PAC est une catastrophe ! Les services départementaux, sous la pression quotidienne de la profession agricole, ne l'oubliez jamais, se sont vus dans l'incapacité de remplir leurs missions dans la sérénité requise pour traiter les dossiers d'aides des exploitants. L'ASP a été incapable de tenir ses engagements concernant la mise en place rapide et efficace de la base usager ISIS qui est l'outil principal d'instruction.

Entre retards, ordres et contre-ordres, les SEA sont sous l'eau. Il y a en ce moment dans tous les SEA de France un retard certain sur les instructions par rapport à une année normale, pour autant qu'il n'y ait jamais eu une année normale en SEA. Ce retard est évalué à plus d'un mois !!! Les messages incessants de l'ASP et la pression mise sur les services départementaux pour fiabiliser la base informatique et rendre possible les trains de paiement est intolérable. Ce sont plusieurs dizaines de messages qui ont été envoyés, enjoignant aux services de réaliser l'impossible avant le 22 septembre.

Tout ceci a fortement contribué à déstabiliser les équipes, que ce soit les agents comme l'encadrement de proximité

Le résultat n'a pas tardé...au bout de trois mois de maltraitance, les agents craquent. Ils ne savent plus quel sens donner à leur travail, ils sont ballottés d'une tâche à l'autre sans perspective d'une sérénité bientôt retrouvée. Les arrêts succèdent aux pleurs sans que personne ne s'en émeuve !

IL FAUT PAYER ! PEU IMPORTE LE COÛT HUMAIN, IL FAUT PAYER !

Les services d'économie agricole supportent depuis trop longtemps ce traitement managérial complètement déshumanisé. Alors aujourd'hui, nous vous alertons afin que vous donniez des directives claires aux donneurs d'ordres pour que le rouleau compresseur s'arrête et que les agents revivent !

Un message aux agents ne suffira pas pour les assurer de notre soutien. Ce message doit également être adressé à la profession. Nous attendons que Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire précise rapidement dans un message aux représentants de la profession agricole que, malgré les efforts colossaux déployés par les agents en DDT(M), des retards de paiement existeront et que tout ne sera pas réglé à la mi-octobre.

Sans ce message fort de votre part, nous ne pouvons qu'acter de l'abandon des agents par leur ministre à leur triste sort.

Par ailleurs, au même titre que l'évolution de la PAC, les services déconcentrés et la DGPE connaissent toujours et encore une charge de travail très importante et croissante ces dernières années, notamment depuis le plan de relance, qui a reposé sur des moyens qui n'ont pas été revalorisés. Cela se ressent aujourd'hui sur l'état des équipes. Nous sommes particulièrement inquiets concernant le turn-over important au sein de la DGPE et les postes laissés vacants, parfois sur des périodes très longues, ce qui contribue à épuiser encore plus les collègues.

Aussi, si nous nous réjouissons des annonces gouvernementales sur la planification écologique, qui va renforcer de manière substantielle les leviers d'actions du ministère en matière de politique agricole et forestière, nous nous interrogeons sur la manière dont les services et les opérateurs sauront absorber cette nouvelle charge de travail.

Cela est particulièrement prégnant pour la politique forestière, dont les effectifs en services déconcentrés sont insuffisants, alors que la surface d'intervention du ministère va être fortement augmentée à compter de l'année prochaine. Les défis ne manquent pas : défense des forêts contre les incendies, accompagnement du renouvellement forestier et renforcement de la résilience de nos forêts face au changement climatique. De la réussite de cette politique forestière dépend l'état du puits de carbone.

Alors que le Président de la République affirme que nous planterons 1 milliards d'arbres d'ici 2030 et renouvellerons 10 % de la forêt française, alors que notre ministre annonce 500 M€ supplémentaires pour les forêts françaises, soit un effort conséquent, quelle vision le ministère a-t-il pour ses services et ses opérateurs ? Vous le savez, vous pouvez compter sur des agents engagés sur leurs politiques publiques, qui savent se dépasser, mais la marche risque d'être trop haute si nous ne nous donnons pas les moyens.

Le PLF 2024 pour le MASA est dans l'ensemble ambitieux, cependant, sera-t-il suffisant pour compenser les nouvelles missions. Dans ce budget, la forêt n'a pas été oubliée mais l'UNSA-AAF déplore qu'une fois encore l'ONF soit la variable d'ajustement. L'hémorragie est stoppée pour cet acteur majeur de la politique forestière mais toujours aucun moyen complémentaire alors que les missions se développent.

Merci pour votre attention.